

France

Published on Syngenta France (<https://www.syngenta.fr>)

[Accueil](#) > AMPEXIO

AMPEXIO



AMPEXIO

Dernière mise à jour :

19.01.2020

Fongicides

Protection des cultures

N° AMM :

2171119

Formulation:

WG Granulé à disperser dans l'eau (granulé dispersable)

Mode d'action:

Préventif : Avec une bonne complémentarité des modes d'action des 2 substances actives.

Pénétrant : Grâce au LOK+FLO, le mandipropamid se fixe rapidement et fortement dans les cires cuticulaires, puis il se relargue dans les tissus de la plante. La zoxamide se fixe fortement dans les cires cuticulaires. Le produit présente ainsi une très bonne résistance au lessivage

Translaminaire : Grâce au LOK+FLO, le mandipropamid migre de façon translaminaire dans les feuilles à partir du réservoir situé dans les cires cuticulaires.

La nouvelle association de demain contre le mildiou de la vigne

Product CP: Tabs

- [Autorisations et Recommandations](#)
- [Classement et sécurité](#)
- [Conseils d`utilisation](#)

Urgences

- Other

Filtrer par culture

- Sélectionner une culture - ▼

Apply

Vigne - raisin de cuve

Vigne - raisin de table

- Classement selon le règlement DPD/CLP :

Cette note est destinée uniquement aux produits avec un étiquetage **DPD** (ancien classement conforme à la Directive 99/45/CE).

Si un produit est mis sur le marché **avant le 1^{er} juin 2015** et si ce produit est vendu à l'utilisateur **avant le 1^{er} juin 2017** alors son utilisation est possible par l'agriculteur jusqu'à épuisement des stocks. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur la FDS.

Classement



SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Attention

Délai de rentrée

- Pour les travailleurs : 48 Heures (en application de la réglementation en vigueur)

Mentions de danger

- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de Prudence et Mesures de Gestions des risques

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P261 Éviter de respirer les embruns de pulvérisation.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases).
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
- Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.
- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Equipement de Protection Individuelle (EPI)

- Pour l'opérateur, porter, dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à dos, pendant l'application : des gants en nitrile certifiés EN 374-3 ; une combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche, des bottes de protection certifiées EN 13 832-3.
- Pour l'opérateur, porter, dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à dos, pendant le mélange/chargement : des Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ; une combinaison de protection de catégorie III type 4.
- Pour l'opérateur, porter, dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à dos, pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation : des gants en nitrile certifiés EN 374-3 ; une combinaison de protection non tissée de catégorie III type 4.
- Pour l'opérateur, porter, dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique, pendant l'application – pulvérisation vers le haut, si application avec tracteur avec cabine : une combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ; des gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.
- Pour l'opérateur, porter, dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique, pendant l'application – pulvérisation vers le haut, si application avec tracteur sans cabine : une combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche; des Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.
- Pour l'opérateur, porter, dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique, pendant le mélange/chargement : des gants en nitrile certifiés EN 374-3 ; une combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ; un EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.
- Pour l'opérateur, porter, dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique, pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation : des gants en nitrile certifiés EN 374-3 ; une combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ; un EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.
- Pour le travailleur, porter une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35%/65% - grammage d'au moins 230 g/m²) avec traitement déperlant et, en cas de contact avec la culture traitée, des gants en nitrile certifiés EN 374-3.

Préparation de la bouillie

Commencer par remplir la cuve du pulvérisateur au 2/3, puis verser la quantité de produit nécessaire directement dans la cuve, en faisant fonctionner l'agitateur puis finir le remplissage. Il est absolument inutile de pré-empâter.

Pulvérisation

Veiller à la qualité de la pulvérisation pour obtenir une répartition homogène du produit sur les feuilles et les grappes. Appliquer de préférence en face par face.

Volume d'eau

Pneumatique : dès 100l/ha ; jet porté : 200 l/ha ; jet projeté : 250 à 300 l/ha en début de végétation tout en évitant le ruissellement

Paramètres pression

Adapter la pression à chaque type de pulvérisateur en fonction du volume / ha retenu, du débit des buses et de la vitesse d'avancement.

Délai sans pluie

1 heure. Résistance au lessivage d'au moins 60 mm.
Appliquer le produit sur végétation sèche.

Mélanges

Respecter la réglementation en vigueur

Précaution à prendre pour le stockage, la destruction du produit et de l'emballage

Reportez-vous à l'étiquette

En cas d'urgence appeler le 112 ou le 15 et le centre anti-poison.
Numéro d'urgence Syngenta France N° vert 0 800 803 264.



En cas d'accident de transport composer le 06 11 07 32 81.
Signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude N° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe)



Signalez-nous vos symptômes



Premiers soins en cas d'incident :

En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin, et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé et rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau tiède, paupières ouvertes et consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : amener la personne à l'air libre.

Pour des informations complémentaires, se référer à la section 4 de la fiche de données de sécurité.

- AMPEXIO® - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

AMPEXIO® - AMM N° 2171119 - Composition : 250 g/kg mandipropamid * + 240 g/kg zoxamide **
- P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les embruns de pulvérisation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.
® Marque enregistrée et * substance active brevetée d'une société du groupe Syngenta. ** substance active de Gowan CIS.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr .
